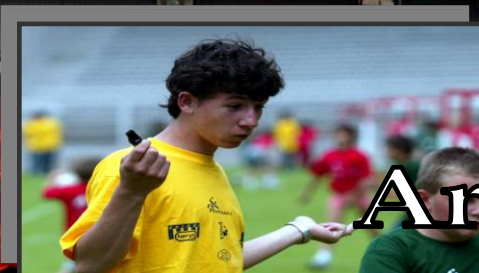


# GERLAND 2010

ENSEMBLE, protégeons

# La planète HAND !!!



## Arbitrer



## Accompagner



## Partager

GRAND STADE  
Mercredi 9 juin 2010

# Dossier de Présentation

## I - PREAMBULE

Fort de nos expériences en 2002, 2004, 2006, 2007 et 2008, l'envie d'éclabousser à nouveau un « grand stade » de notre Handball est toujours aussi forte dans le Rhône. Il faut dire que chaque édition a été un véritable plaisir et un véritable terrain pour de nouvelles expériences.

Depuis maintenant 8 ans plus de 4500 enfants, 300 accompagnateurs, 240 arbitres, 120 jeunes animateurs et 160 dirigeants de tout le département ont pu bénéficier de l'esprit Grand Stade et découvrir le Mini Hand au sein du site « international » qu'est Gerland.

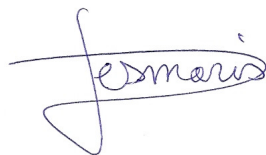
Le stade de GERLAND sera à nouveau notre terre d'accueil cette année, avec l'ambition d'un nouveau défi en cette période de préoccupation environnemental : Partager autour du Hand les valeurs du développement durable. ENSEMBLE, protégeons la planète HAND !!!

L'opération « Grand stade » est devenu un temps fort de la vie du comité, attendu par les clubs, les enseignants actifs de l'USEP, les municipalités et leurs centres sportifs, cette journée permet à tous d'exprimer leur attachement à notre pratique et l'engouement des enfants.

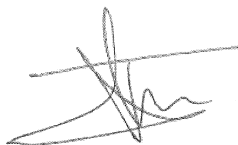
Cette année, nous voulons une fois encore que cette journée soit la fête du handball, qu'elle aide encore plus le rapprochement entre les clubs et les associations USEP voisines, et dernièrement qu'elle soit aussi l'expression du document pédagogique illustrant la convention tripartite entre l'Inspection Académique du Rhône, l'USEP et le CRHB.

**Franchir encore une nouvelle étape, pour faire naître des possibles vocations, pour associer relations et initiatives, pour que le sport et le handball soit générateur d'émotions et de valeurs ...**

E. DESMARIS  
(Agent Développement Sportif)



J. VIALLA  
(Conseiller Technique Fédéral)



JL. DIGET  
(Président du Comité du Rhône de Handball)



## II - PRESENTATION GENERALE

### INTITULE :

***"GERLAND 2010 ... ENSEMBLE, PROTEGEONS LA PLANETE HAND !!!"***

### OBJECTIFS :

- **Faire jouer 1600 enfants** au Mini Hand
- **Encourager le développement du Mini Hand en milieu scolaire et au sein des clubs du Rhône**
- **Soutenir les clubs dans leur démarche de projet pour constituer un réseau local.**
- **Susciter de futures vocations (arbitres, animateurs, dirigeants)**
- **Consolider les relations avec le milieu scolaire (USEP / UNSS)**
- **Assurer la mixité (filles, garçons, licenciés/ non licenciés...)**
- **S'associer à d'autres acteurs pour faire valoir les notions de développement durable**

### MOYENS :

- Utilisation du Stade de Gerland
- Mise en place de cycles handball et opérationnalisation de la convention avec l'Inspection Académique
- Mobilisation de la commission mixte et rapprochement des Institutions
- Projet d'équipes mixtes (autant de licenciés que de non licenciés) pour les clubs du Rhône
- Animation de la structure par des ateliers annexes au stade.
- Ateliers « culturels » sur le thème du Développement Durable.

### PUBLIC :

- Enfants, filles et garçons du cycle 3, (Licenciés USEP enfants nés en 1999, 2000, 2001)
- Enfants, filles et garçons nés en 1999, 2000, 2001, 2002 (licenciés FFHB, service des sports, MJC...)



### III - ORGANISATION

#### Description :

30 terrains Mini Hand,  
 Les enfants viennent jouer toute la journée sans notion de classement  
 La pelouse va donc accueillir simultanément 640 joueurs et joueuses  
 Les parents qui le souhaitent peuvent assister à cette journée, des tribunes leur sont réservées  
 L'accès au stade est gratuit et se fait pour des raisons de sécurité sur présentation d'un billet d'entrée.  
 Passage aux différents ateliers en fonction des temps de jeu

#### Inscription :

Gratuite, on peut inscrire plusieurs équipes  
 Pour les clubs sportifs et autres, remplir et renvoyer le bordereau de pré-inscription ci-joint au Comité du Rhône  
 Date limite de clôture des pré-inscriptions : fixée au **26 avril 2010**.  
 Les organisateurs informeront, après traitement des bulletins d'inscriptions, les équipes retenues.

#### Arbitrage:

Les rencontres seront dirigées par les jeunes arbitres du milieu scolaire (UNSS) et des structures fédérales (clubs).

#### Aspect développement et impositions:

Chaque club devra constituer des équipes mixtes et présentera au moins 30 % de non licenciés  
Des liens peuvent se créer avec les écoles voisines, les centres de loisirs, avec l'USEP, les écoles privées.  
 Faisons profiter les non licenciés de Gerland pour qu'ils se licencient au club dès la fin de la manifestation.

#### Aspect sportif :

Les équipes seront composées de 9 joueurs maximum, cinq joueurs sont sur le terrain en même temps  
 dont obligatoirement un garçon ou une fille sur le terrain (voir règlement du tournoi)

#### Planning provisoire de la journée :

Début	Fin	Descriptif
8h30	9h00	Arrivée des participants (placement, car, voitures)
9h00	10h00	Accueil des participants Remise des dossiers + équipement et Cérémonie d'ouverture
10h15	12h15	Début de la manifestation 1 <sup>ère</sup> phase de rotations
12h15	13h00	Pause générale
13h00	15h00	2 <sup>ème</sup> phase de rotations
15h10	15h30	Cérémonie de clôture et récompenses
15h30	16h00	Départ



## IV - REGLEMENT

**10-1:** Le règlement de l'évènement qui aura lieu le mercredi 9 juin 2010 dans le stade de Gerland, est fixé par les organisateurs qui peuvent, selon les circonstances, le modifier afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

**10-2 :** Les règles de fonctionnement (sécurité, assurance) compte tenu de l'évènement, sont définies de la manière suivante :

**10-2-1 :** Tout enfant licencié (USEP ou FFHB) ou non licencié, correspondant aux années d'âge proposées, peut participer. Dans le cas d'un non licencié, celui ci sera obligé de figurer sur un Bordereau de licence événementielle, pour pouvoir bénéficier d'une assurance le jour du tournoi.

**10-2-2 :** Les années d'âge des enfants autorisés à participer sont 2001, 2000, 1999 (USEP) et 2002, 2001, 2000, 1999 (FFHB).

**10-2-3 :** *Chaque équipe est constituée de cinq joueurs (euses) minimum et de 9 au maximum, la mixité est obligatoire: présenter en permanence sur le terrain au moins un garçon ou au moins une fille.*

*Chaque équipe pour valider son inscription doit quand elle retourne sa confirmation d'engagement présenter au moins trois enfants non licenciés sur le bordereau de licence événementielle.*

**10-2-4 :** Chaque classe (ayant participé à un cycle d'initiation)/ club, constituent une ou plusieurs équipes mixtes.

**10-2-5 :** Tous les acteurs sur le terrain doivent être munis de chaussures de sports (joueurs, encadrement).

**10-2-6 :** Chaque équipe sera encadrée par une personne adulte qui sera reconnaissable.

**10-2-7 :** *Chaque enfant devra avoir en sa possession (ou celle de son accompagnateur) l'autorisation parentale spécifique à toute intervention médicale lors de la manifestation.*

**10-2-8 :** Ne peuvent pénétrer sur le plateau que 9 joueurs (euses) et un accompagnateur.

**10-3 :** Les règles sportives compte tenu de l'évènement, sont définies de la manière suivante :

**10-3-1 :** Un match se joue à cinq contre cinq (dont un GB).

**10-3-2 :** La durée d'un match est fixé en fonction du nombre final de participants.

**10-3-3 :** Le tournoi se déroulera en deux phases de 10h15 à 12h15 et de 13h00 à 15h00.

**10-3-4 :** Le tirage au sort des rencontres est dirigé par les organisateurs.

**10-3-5 :** Il n'y a pas de remise en jeu après un but, mais un engagement du gardien de but. Le jeu est continu.

**10-3-6 :** Le début des matchs se fait par un jet d'arbitre au milieu du terrain, après un signal sonore (jingle).

**10-3-7 :** Tout comportement anti-sportif, ou tout conflit sera sanctionné d'une expulsion de l'équipe responsable lors de la manifestation.

## V - QUI JOINDRE

### ❖ Les CONTACTS :

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements.

Nous sommes disponibles pour envisager différentes formes de parrainage et de partenariat..

Alors téléphonez au Comité du Rhône de Handball (289 rue Garibaldi 69007 Lyon): **04.78.58.71.00**

Permanence : les lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée, mercredi après midi (fermé le week-end).

Ou joignez Mr DESMARIS : **06.76.63.88.25**

Fax : **04.72.73.28.40**

➤ **E-MAIL : [comitehand69@wanadoo.fr](mailto:comitehand69@wanadoo.fr)**

VOTRE INTERLOCUTEUR :

**Etienne DESMARIS**



## BULLETIN D'ENGAGEMENT BENEVOLES

Nous aurons besoin d'un grand nombre de personnes.

Proposez-vous ! Ou profitez de cette occasion pour lancer de jeunes arbitres ou jeunes dirigeants.

Le « GRAND STADE » peut aussi susciter des vocations....

### ❖ Pour les volontaires licenciés : date limite de réponse le 26 avril 2010

- **Equipe Organisation à la journée du 9 juin** : engagement au sein d'un poste en fonction du nombre de volontaire (manutention, sécurité, récompenses, responsable terrains, contrôle tribune, autres...)

Présence Obligatoire à une réunion d'informations (le mercredi 26 mai 2010 → horaire à définir)

**Jeunes Arbitres** : engagement sur la journée pour arbitrer les enfants ; présence à un temps de formation (le 9 juin de 8h à 9h)

**Jeunes Dirigeants (à partir de 17 ans)** : 25 places et présence à un temps de formation (Le 9 juin de 8h à 9h)

### COUPON REPONSE : BENEVOLES

(Photocopies possibles)

NOM et PRENOM : .....

Adresse domicile et adresse email :

Téléphone / portable :

Date de naissance :

Fonction : (cochez votre choix)  Equipe organisation  
 Jeune arbitre  
 Jeune dirigeant



Renseignements et envoi du coupon au :

Comité du Rhône de Handball, 289 rue Garibaldi, 69007 Lyon, Fax : 04.72.73.28.40

### COUPON REPONSE : BENEVOLES

(Photocopies possibles)

NOM et PRENOM : .....

Adresse domicile et adresse email :

Téléphone / portable :

Date de naissance :

Fonction : (cochez votre choix)  Equipe organisation  
 Jeune arbitre  
 Jeune dirigeant



Renseignements et envoi du coupon au :

Comité du Rhône de Handball, 289 rue Garibaldi, 69007 Lyon, Fax : 04.72.73.28.40

## BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION EQUIPES

**N'oubliez pas les règles qui conditionnent l'inscription lors de l'enregistrement officiel de votre ou de vos équipes.**

- ❖ **Pour les équipes** : date limite de réponse le **26 avril 2010**
- ❖ Dans un deuxième temps Un bulletin de confirmation sera à envoyer accompagné obligatoirement d'un bordereau de licences évènementielles

### COUPON REPONSE : PRE INSCRIPTION EQUIPES

CLUB de :

Equipes engagées :

(Inscrire nombre dans la case)

(Né(e)s en 2001/02)

(Né(e)s en 99/2000)

**Réponse avant le  
26 avril 2010**

ATTENTION : faites apparaître et correspondre le nombre de joueurs ou joueuses non licenciés avec le nombre d'équipes engagées (si une équipe au moins 3, si deux équipes au moins 6, si trois équipes au moins 9, au delà de trois équipes le chiffre exigé n'est pas supérieur à neuf).

En conséquence le nombre de non licenciés sera environ de :

**Nom du correspondant spécifique à l'organisation des équipes projet Grand Stade :**

.....

Coordonnées du correspondant (adresse et téléphone) :

**E mail :**

Nom des responsables d'équipe (une personne par équipe engagée) :

Monsieur, madame .....Président(e) du club de .....,  
confirme avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter par l'intermédiaire des différentes personnes présentes le mercredi 9 juin 2010.

Signature et cachet

Renseignements et envoi du coupon au :

Comité du Rhône de Handball, 289 rue Garibaldi, 69007 Lyon, Fax : 04.72.73.28.40